

SUIVI D'INFO...

Nous vous en avons parlé il y a un an, un mois ou quelques jours. Chaque lundi, *Le Progrès* vous donne des nouvelles de ces femmes, ces hommes, ces projets, ces événements heureux ou tragiques, qui ont fait l'actualité.

Rue de la Martinière (Lyon 1^{er}) : les riverains toujours en colère

Réduction à une seule voie, création d'une double piste cyclable et installation de rangées de plots de signalisation, en novembre 2020, la rue de la Martinière s'est transformée. Plus d'un an après l'aménagement "expérimental", les installations sont toujours là, tout comme le désarroi des riverains.

Mis en place en novembre 2020 à la suite de comportements routiers « agressifs », l'aménagement « expérimental » de la rue de la Martinière était alors loin de faire l'unanimité parmi les riverains et les commerçants de la rue. Suppression de places de parking, dangerosité pour les piétons et les cyclistes, perte de clientèle pour les commerçants... le collectif des habitants et commerçants du quartier Martinière avait alors adressé une lettre ouverte aux élus, le 7 janvier 2021, pour trouver un compromis.

« Les livraisons sont impossibles »

Depuis, mis à part quelques plots arrachés, rien n'a changé. Tout comme le désarroi des commerçants. Codirecteur du café-restaurant Le Potager des Halles, situé à l'angle de la rue de la Martinière et de la place Saint-Vincent, Hervé décrit la situation comme un « enfer ». « Le matin, au moment des livraisons, le manque de place induit des embouteillages. Et encore en hiver, il n'y a pas les terrasses », dit-il en préparant les couverts



Selon les riverains, l'aménagement de la rue induit des embouteillages en raison du manque de places. Photo Progrès/Victor DIWISCH

« L'aménagement de la rue va être pérennisé »

Contacté, Jean-Christian Morin, adjoint du 1^{er} arrondissement, délégué à la Ville Apaisée, Mobilité-Sécurité-Salubrité indique : « Le but premier, à la demande des riverains, était de réduire la sur vitesse et le trafic de transit sur la Presqu'île et notamment dans la rue de la Martinière. L'aménagement a permis de réduire d'un quart le trafic. On peut dire que c'est un bon succès. Une nouvelle opération de comptage est prévue en février. Et au deuxième trimestre de cette année, sera lancée une concertation avec les riverains concernant la piétonnisation de la Presqu'île. En tout cas, l'aménagement va être pérennisé avec sa voie unique et ses deux pistes cyclables. Mais elle sera esthétiquement différente avec les améliorations apportées par les habitants et avec davantage de végétalisation ».

pour le service de midi.

Un peu plus loin, même constat. « L'aménagement rend les livraisons impossibles », explique Simone, cogérant du restaurant italien Tipico. « Les places de livraisons prévues hors de la rue sont occupées par les habitants, car ces derniers n'ont plus de place devant chez eux. J'ai même reçu une amende alors que j'étais garé sur une place de livraison », poursuit Simone. « Certains de mes clients annulent leurs réservations car il n'y a pas de places de parking, d'autres viennent en retard. Même un technicien a refusé de m'aider lorsqu'il a su que mon restaurant se situe rue de la Martinière ».

« L'aménagement a empiré les choses »

« Il n'y a rien de positif quant à cet aménagement. C'est une erreur absolue, il n'a fait qu'empirer les choses. Un an après, il y a plus de bruit, de pollution, d'embouteillage, de danger aussi. C'est dommage d'en arriver là dans ce quartier classé à l'Unesco. Si elle existe, quelle est la plus-value de l'aménagement ? », interpelle Philippe, habitant du quartier depuis 25 ans. « La mairie ne nous a rien dit sur l'avenir de la rue. Je ne suis pas contre une rue piétonne et une piste cyclable, mais là c'est difficile » ajoute Simone. « Tous les jours, on voit ce qu'il ne va pas dans la rue, et on a jamais de réponse de la mairie », conclut Denis.

VD

Siouu : les tatoos éphémères "made in Lyon" décollent aux États-Unis

Depuis 2014, Siouu marque peu à peu son territoire. Ses tatouages éphémères "made in Lyon", réalisés uniquement par des artistes, souvent locaux, intéressent de plus en plus de clientes qui les utilisent souvent comme des accessoires de mode.

La jeune marque en a vendu d'ailleurs un million en 2020, sur internet, mais également en Europe au sein d'un de ses 400 points de vente.

Objectif 200 boutiques aux États-Unis avant fin 2022

Mais motivée par la volonté d'aller encore plus loin, la firme vient de s'attaquer au marché américain via une plateforme digitale "Faïre", qui touche les enseignes outre-Atlantique. Et malgré la concurrence, les Lyonnais ont déjà accroché, depuis début 2022, des enseignes au Texas, dans le Maine ou le Connecticut, souvent dans des zones assez rurales. « Aujourd'hui, deux nouvelles



Siouu propose également des bijoux éphémères.

Photo Progrès/David TAPISSIER

boutiques nous contactent quotidiennement outre-Atlantique. Le marché est immense ! Notre objectif, c'est 200 boutiques aux États-Unis avant fin 2022 » explique Marie-Charlotte Lamard, directrice de Siouu.

À noter que les responsables de Siouu devraient se déplacer outre-Atlantique, courant 2022, pour participer à un salon spécialisé afin de toucher d'autres revendeurs.

Siouu. Site internet : <https://www.siouu.com/fr/>

Villeurbanne. Une famille toujours hébergée au collège Jean-Macé

Le lundi 3 janvier, le voisinage de l'école Jean-Zay et du collège Jean-Macé s'est mobilisé pour les élèves sans-abri de leurs établissements. Hébergée durant les vacances de fin d'année grâce à la solidarité de parents d'élèves, une famille comprenant quatre enfants se retrouvait à la rue, à la rentrée. Tous les recours ayant été épuisés, le collectif Jamais Sans Toit avait mis à l'abri cette famille de 6 personnes, dans les locaux du collège Jean-Macé.

Vendredi 7 janvier, profitant de la venue de Roselyne Bachelot, ministre, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de "Villeurbanne capitale de la culture", le collectif Jamais sans Toit a manifesté son indignation face à la situation de cette famille. Une opération éclair, qui a surpris tout le monde.

Aide au retour de 1 300 €

Ce même vendredi, l'Office National de l'Immigration a proposé à la famille demandeuse, une "aide au retour" de 1 300 € par personne ! « Une réponse inadaptée car cette famille ne peut prendre le risque de repartir, car le père est menacé de représailles dans son pays. Mettre en sécurité sa famille ne se monnaie pas » indiquent les manifestants. Le collectif Jamais sans Toit, demande que l'État respecte ses engagements en termes d'hébergement d'urgence, et régularise les situations administratives qui privent certains enfants et leurs familles de leurs droits fondamentaux.

De notre correspondant Dominique CAIRON



C'est en surprenant tout le monde, que "Jamais sans Toit" a perturbé la cérémonie d'ouverture de "Villeurbanne Capitale de la Culture". Photo Progrès/Dominique CAIRON